

SEANCE DU 08 septembre 2020

L'an deux mil vingt le 08 septembre à 20h30 le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes pour garantir la distanciation sociale des Elus, sous la présidence de Monsieur FALLOU Thierry, Maire. Masques, gel, lingettes sont à disposition des personnes présentes.

Présents : Mmes DRUGEON, PELLETIER BRUNEAU, MM. FALLOU, BONIN, BRUNEAU, CHERAMY, FAGNOUX, FAUCHEUX, JOUSSET, POUSSE, Mme TEISSERENC Cécile arrivée à 21h15

Secrétaire de séance : M. POUSSE Tristan

Date de convocation : 02 septembre 2020

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des PV des Conseils municipaux du 16 et 23 juin.
- Point sur le projet du site communal
- Présentation de vidéo projecteur pour prévision d'achat
- Adhésion à l'AMR 28
- Devis travaux Puerthe et choix d'entreprise
- Devis divers à concrétiser
- Point travaux bâche incendie
- Avis sur l'enquête publique concernant le projet de carrière sur la commune de Villamblain
- Plan mobilité de la CCCB
- Modification du poste contractuel
- Questions Diverses

I - Approbation des comptes rendus des Conseils municipaux du 16 et 23 Juin :

- Le conseil municipal valide les comptes rendus des conseils municipaux du 16 et 23 Juin 2020

Le déroulement de l'ordre du jour est modifié vu l'absence de Mme Teisserenc en début de conseil, un point est rajouté avec l'accord du conseil (Fonds de concours de la CCCB)

II – Travaux Puerthe :

Une demande de FDI a été faite et accordée par le Conseil Départemental à hauteur de 30% soit 3 333 € sur le devis de la Sté Blot d'un montant de 11 110€ HT qui est retenue pour ces travaux de pose de bordures et renforcement du virage de Puerthe, un autre devis avait été établi par la Sté Exeau TP pour un montant de 12 180 € HT (non retenu).

Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abs : 0

III – Travaux clocher Eglise :

Monsieur Grassin a été contacté pour réparer les ardoises de verres cassées par la grêle sur le clocher, suite au devis fourni, il propose de remplacer ce puit de lumière en ardoises verre par des ardoises identiques à la toiture pour un montant TTC de 556.80 €. Le conseil accepte à l'unanimité.

L'intervention du couvreur sur ce toit pourrait être l'occasion de traiter la mousse qui devient envahissante .Un devis a été demandé à Monsieur Grassin pour un montant TTC de 424.80 €. (Il n'y aura pas de grattage dans un second temps)

Le conseil accepte à l'unanimité

Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0

IV – Nettoyage de la cuve fuel de la Mairie : (arrivée de Mme Teisserenc)

La chaudière neuve plus performante se met régulièrement en sécurité, le filtre s'encrasse à grande vitesse. Il faut donc pomper les boues de la citerne et la nettoyer .Ce chauffage est primordial pour l'appartement et l'école maternelle, il n'est pas envisageable d'attendre plus longtemps

Deux devis sont présentés : un devis des Ets Martin Environnement pour 696 €HT et un devis de CPO pour 780 € HT (plus élevé car ils filtrent le fuel restant et le remet dans la cuve.

Le conseil retient CPO et demande un devis pour contrôle de l'étanchéité de la cuve après le nettoyage pour un maximum de 1 300 € HT au cas où nous devrions changer d'entreprise.

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

V – Travaux de la mare :

Monsieur le Maire donne les dernières précisions sur l'avancée de ce dossier. La publicité est en ligne sur le profil acheteur de l'AMR28 et passera sur le journal du 9/09/2020. Visite des entreprises (obligatoire) le 16/09/2020. Retour des candidatures pour le 02/10/2020 à 12H.

VI – Site communal :

Madame Drugeon présente l'avancée du projet du Site suite aux travaux de la commission. Le prestataire Campagnole est retenu avec la formule à 220 €

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

L'adhésion à l'AMR28 est obligatoire pour accéder à ce prestataire et bénéficier de différents avantages, le conseil accepte à l'unanimité pour un coût de 85 €

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

VII – Achat d'un vidéo projecteur :

Madame Drugeon présente trois vidéo projecteurs différents allant de 399.99 € à 453.50 €, le conseil retient le N° 3 pour 453.50 €, celui-ci est bien plus performant et bénéficie d'une garantie de 3 ans.

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abst: 0

VIII – Avis sur projet d'ouverture de carrière aux Hôtels sur la commune de Villamblain (45310) :

(Mme Teisserenc annonce qu'elle ne prend pas part au vote et quittera la salle à ce moment)

Il est projeté le CD de présentation du dossier complet déposé par Beauce Sologne Carrière BSCR pour ouvrir une carrière sur près de 65 ha, durée du projet 30 ans.

Cette ouverture de carrière ne pourra avoir sur notre commune que des risques de nuisances par l'augmentation de la circulation dans le Hameau de Machelainville et la traversée de Péronville par des poids lourds.

Il est lu le courrier envoyé à la DDT du Loiret concernant de nombreux points inquiétants liés à ce projet. Ce courrier est signé par les Maires de Villamblain, Tournoisis, La Chapelle Onzerain, Villeneuve sur Conie, Péronville, Epieds en Beauce et Patay.

*Les personnes le souhaitant peuvent rencontrer le commissaire enquêteur pendant ses permanences ou lui écrire.

Votants : 10 Pour 3 Contre 6 Abst 1

Pour : 3 (Chéramy L, Pousse T, Faucheux S)

Contre : 6 (Fallou T, Bruneau H, Pelletier Bruneau A, Fagnoux E, Jousset C, Bonin G)

Abts : 1 (Drugeon C)

Le conseil n'est donc pas favorable à l'ouverture de cette carrière.

IX – Plan mobilité de la CCCB :

Le conseil prend connaissance de toutes les informations émanant de ce document. Vu notre situation géographique et vu l'intérêt que porte la CCCB à notre rencontre, le conseil d'adhère pas du tout à ceci.

Votants : 11 Pour : 0 Contre : 1 Abst : 10

X – Secrétariat :

Le conseil avait obtenu du CT une diminution des horaires de la secrétaire de 17h à 14h, les permanences étant moins fréquentées ce poste n'avait pas été pourvu à l'époque(en 2019). Les choses ayant encore évolué, il convient de créer un poste à 13 h.

Monsieur le Maire est chargé de se mettre en rapport avec le CDG28 afin de mener à bien ce dossier.

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

XI – Bâche incendie :

Monsieur le Maire fait état d'une éventuelle possibilité de prétendre à une subvention du Fonds de Concours de la CCCB.

Le conseil après avoir échangé, donne tous pouvoirs à M. le Maire pour déposer ce dossier de demande de subventions et pour le mener à son terme, dans le cas d'un retour positif.

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

XII – Questions diverses :

Monsieur le Maire fait un tour d'horizon de ce qui s'est passé sur la commune depuis le dernier conseil.

Il a déposé et reposé le portail du logement communal, ce dernier devra être repeint . Il faudra prévoir trouver une solution pour retenir les cailloux dans la cour afin de ne plus les retrouver dans la rue.

Remplacement des vitres cassées de l'abri bus, il prévoit poser des panneaux de plexiglass en remplacement.

***Maison au 6 rue de l'Artisanat.**

Le conseil départemental est attendu pour borner le terrain frappé d'alignement, à la suite les travaux de reprise de maçonnerie dus par la commune sur la maison de M. Chambrun reprendront.

. Travaux de renforcement des lignes électriques

Les travaux rue de la frileuse prévus en Novembre seront retardés, mais la livraison des câbles est prévue ces jours-ci.

Pont de Roncevaux, Où en est la réparation du pont dont des pierres sont tombées suite à un accrochage par une remorque identifiée ? Les déclarations avaient été faites en règle à l'époque et transmises à SNCF réseaux .

Monsieur le Maire va se rapprocher de son contact à ce sujet

Tour de Péronville des nouveaux Elus : Monsieur le Maire propose de projeter une visite de Péronville à pieds afin de terminer celle commencée avant les vacances. Une date devra être choisie rapidement avant l'hiver

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

◦ ◦
◦

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.